



Décembre 2015

Face aux situations à risque de décompensation pour les médecins hospitaliers, le SNAM-HP et la CMH, réunis dans Convergences-HP, demandent la mise en place d'une organisation régionale et nationale

Les conditions tragiques de la disparition de notre collègue d'HEGP nous ont choqués et attristés. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Si nous faisons confiance à tous ceux qui sont en charge de faire la lumière sur cette triste affaire, quelles qu'en soient les circonstances, nous voulons qu'elles ne puissent pas se renouveler dans un de nos hôpitaux en France. Or nous avons de multiples exemples de médecins, biologistes, pharmaciens ou odontologistes des hôpitaux qui sont en souffrance dans leur travail. Nous sommes conscients que chaque situation recèle sa complexité. Mais nous savons aussi que ces situations se multiplient, favorisées par le déséquilibre des pouvoirs induit par la loi HPST et la focalisation sur les recettes que génère le financement à l'activité.

Nous avons déjà alerté, que ce soit en pointant des circonstances exceptionnelles mais graves comme les suspensions d'exercice (cf. notre lettre de décembre) ou que cela concerne des catégories de médecins particulièrement exposés (l'enquête nationale du Syndicat des DIM montre ainsi que 12% des médecins d'information médicale sont dans une situation psychologique dangereuse compte tenu de la façon dont ils sont traités dans leur hôpital), et lors des rencontres sur ce sujet avec le Cabinet de la Ministre.

Dans une lettre que nous lui avons adressée le 30 décembre, nous demandons à la Ministre de nous recevoir pour lui exprimer notre émotion et lui faire part de nos propositions concrètes. Nous pensons qu'il est urgent de constituer un dispositif spécifique aux échelons régional et national, qui permette à la fois de détecter, d'alerter, de prendre en charge et de prévenir toute nouvelle situation dramatique. Les médecins doivent savoir qu'ils peuvent s'appuyer sur des collègues et des modalités de recours qui leur permette d'être traités en toute justice. Ils doivent en particulier avoir accès à une prise en charge juridique si nécessaire, frais assumés par l'hôpital comme en bénéficient les personnels de la fonction publique.


La mise en place prochaine des GHT et les bouleversements humains que les nouvelles organisations risquent d'induire en font une impérieuse nécessité.

Pr Roland Rymer - CONVERGENCES-HP
Dr Norbert Skurnik, Dr Rémy Couderc - CMH
Pr Sadek Beloucif, Dr Christophe Segouin - SNAM-HP

Cliquez ici pour :

[Lire la lettre adressée à la Ministre](#)

[Nous adresser vos témoignages sur des situations difficiles vécues dans votre hôpital](#)



Convergences-HP, principal pôle de regroupement syndical à l'hôpital, est la réunion,
autour du SNAM-HP (Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics)
et de la CMH (Coordination médicale hospitalière),
d'organisations syndicales professionnelles, pour défendre des valeurs et des projets communs